



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1834

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI) dans le cadre de son programme d'actions pour l'appui à la création d'entreprises pour l'année 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur** : Monsieur Kimelfeld

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Hugué, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

**Séance publique du 29 novembre 2010****Délibération n° 2010-1834**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI) dans le cadre de son programme d'actions pour l'appui à la création d'entreprises pour l'année 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

Dans le cadre de son "espace croissance", la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon accompagne les jeunes entreprises innovantes dans leur développement. A cette fin, elle anime le Centre européen d'entreprise et d'innovation (CEEI Novacité) dont l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets innovants lors de la création de l'entreprise et au cours des trois premières années d'existence. Elle travaille, par ailleurs, à l'accueil et l'accompagnement des repreneurs et cédants d'entreprise.

Au regard de son rôle moteur en matière d'accompagnement des jeunes entreprises sur l'agglomération et de son implication dans le dispositif Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé de soutenir la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon afin de renforcer son action en matière d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes, notamment à l'international (salon Bio USA) et pour la mise en place des actions transmission-reprise de Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat.

**Bilan d'actions pour l'année 2009**1/ Accompagnement des entreprises innovantes

*a) - renforcement et extension de l'offre de service en faveur des jeunes entreprises innovantes*

L'activité 2009 se mesure par 106 rendez-vous " premier accueil" et 450 rendez-vous de conseils (ante-crédation et accompagnement).

Par ailleurs, 11 entreprises innovantes nouvelles ont été labellisées, en 2009, sur 13 présentées (soit un taux de refus de 15 %), ce qui porte à 296 le total des projets labellisés Novacité depuis sa création en 1987.

De plus, le taux de pérennité, à 3 ans, des entreprises accompagnées est de 90 % (82 % à 9 ans).

La cinquantaine d'entreprises accompagnées, en 2009, a bénéficié de :

- validation du business plan,
- aide à la cohésion des équipes fondatrices,
- design de l'offre et positionnement,
- stratégie R&D,
- ingénierie financière,
- conseils aux financements d'amorçage régionaux,
- premières structurations de l'entreprise,

*b) - suivi des entreprises hébergées en immobilier dédié*

La CCI de Lyon réalise le pré-accueil des postulants et valide, par une expertise préalable, leur éligibilité à l'immobilier dédié. Elle assure, par ailleurs, le suivi de l'ensemble des entreprises hébergées dans l'immobilier dédié de l'agglomération.

Elle a, parallèlement, mis en place un appui collectif spécifique pour accompagner les entreprises présentant des problématiques particulières en matière de démarrage à l'international ou de démarche commerciale.

*c) - implication dans le réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat*

La CEEI Novacité est membre du groupe L\_VE Innovation qui vise à renforcer le travail en réseau et la visibilité de l'offre de service du dispositif en faveur des entreprises innovantes. Novacité a participé aux rencontres de l'innovation du Salon des entrepreneurs 2009.

2/ Actions de promotion des entreprises dans le secteur des sciences de la vie

*Bilan Salon Biosquare/BioVision*

Le Forum des Sciences du Vivant, BioVision, s'est déroulé du 8 au 11 mars 2009 à Lyon. La convention associée, Biosquare, dédiée au rendez-vous d'affaires, est une occasion unique pour les sociétés de biotechnologies de rencontrer les acteurs principaux de grandes sociétés pharmaceutiques ainsi que d'autres entreprises de biotechnologies.

Réalisations de l'opération collective des partenaires de Rhône-Alpes sur les événements jumelés :

- 15 entreprises rhônalpines ont bénéficié d'un accès au stand régional sur lequel elles étaient co-exposantes et disposaient chacune d'un affichage,
- une prospection ciblée coordonnée et réalisée par l'Association pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), Lyonbiopôle, la Communauté urbaine et l'Association d'études et de promotion de l'Isère (AEPI).

*Bilan Salon BIO 2009*

Le salon BIO est le rendez-vous mondial du secteur des biotechnologies avec, pour l'édition 2009 (du 18 au 21 juin à Atlanta USA), plus de 14 000 participants sur 4 jours, provenant de 70 pays.

La présence d'entreprises de la région Rhône-Alpes sur ce salon leur permet d'évaluer le marché américain dans le secteur des biotechnologies et de rencontrer des partenaires potentiels du monde entier. 12 entreprises de la région Rhône-Alpes ont participé à la mission collective organisée par la CCI de Lyon et ont pu gagner en visibilité et crédibilité aux yeux des acteurs internationaux.

3/ Coordination du volet transmission reprise de Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat

Depuis 2007, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon assure la coordination des actions conduites par le groupe de travail Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat transmission-reprise.

En 2008-2009, différentes actions ont été mises en œuvre :

- pérennisation de l'observatoire de la transmission (enquête réalisée auprès de plus de 1 400 chefs d'entreprise sous un format téléphonique) en 2008 et 2009,

- reconduite du Forum de la transmission sous la forme d'une conférence en fin de journée.

Cette manifestation a eu lieu le 16 novembre 2009 et a réuni environ 150 chefs d'entreprises.

Elle a fait l'objet d'un envoi de plus de 4 000 invitations et de différents mailings fax et mails.

De nombreuses actions presse (conférence de presse, point presse, interview) ont permis la mise en avant de cette manifestation et des actions conduites par l'ensemble des partenaires :

- mise en œuvre de 6 bourses d'échange pour répondre aux attentes exprimées dans le cadre de l'étude des difficultés d'identification des repreneurs par les cédants.

2 ventes et 22 compromis ont été signés suite aux bourses d'échange, qui ont regroupé en moyenne 80 à 120 participants.

## **Plan d'actions 2010**

### 1/ Accompagnement des entreprises innovantes

La CEEI Novacité entend inscrire, en 2010, son action dans L\_VE Innovation :

- avec le maintien de l'action actuelle : activité d'accompagnement en étroite collaboration avec l'incubateur Créalys,
- avec la participation au Salon des entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes, participation au dispositif immobilier dédié,
- afin de faire décoller économiquement un certain nombre de start-up, en leur proposant une nouvelle offre d'accompagnement,
- afin de faire bénéficier l'agglomération de ses implications historiques dans le réseau européen European Business Network (EBN) fort de 200 structures d'appui à l'entreprise innovante en Europe.

#### *a) - appui aux jeunes entreprises innovantes*

En 2010, les conseillers du CEEI Novacité vont maintenir leur activité d'accompagnement en réalisant plus de 500 rendez-vous en :

- premier accueil,
- accompagnement ante-crédation,
- suivi des entreprises labellisées.

L'objectif est de maintenir le nombre d'entreprises labellisées à 15 et le taux de pérennité, à 3 ans, des entreprises accompagnées à 92 %.

#### *b) - projet L\_VE Innovation*

- poursuite du travail engagé par le groupe de travail sur l'accompagnement des start-up à potentiel,
- désignation d'un référent unique au sein de la structure.

#### *c) - suivi des entreprises hébergées en immobilier dédié*

La mission de la CCIL dans le cadre de l'immobilier dédié est maintenue (expertise, accompagnement participation au comité de sélection).

#### *d) - autres actions*

Par ailleurs, le CEEI Novacité continuera à s'impliquer dans la démarche L\_VE Innovation en 2010 dans plusieurs actions, à savoir :

- au sein de l'espace Innovation et conférence au Salon des entrepreneurs Lyon Rhône-Alpes,
- sa participation au congrès EBN de Burgos,
- sa contribution au projet "Pépète" conduit dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise (accompagnement des entreprises à fort potentiel de développement).

## 2/ Actions de promotion des entreprises dans le secteur des Sciences de la Vie

En 2010, une seule action est ciblée, sur le salon BIO USA du 3 au 6 mai 2010 à Chicago. La CCI de Lyon est chargée d'assurer le recrutement des entreprises rhônalpines pour l'opération collective Rhône-Alpes et de gérer la logistique de l'événement (gestion des inscriptions, location et aménagement du stand, accueil pendant le salon et facturation). L'objectif reste identique, à savoir celui d'assurer la promotion de la filière locale, sous la bannière Lyonbiopôle, et de favoriser le développement à l'international des PME rhônalpines.

## 3/ Coordination du volet transmission-reprise de Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

La CCI de Lyon a consolidé un nouveau plan d'actions pour 2010 sur 3 axes :

- pérennisation de l'observatoire de la transmission (enquête proposée auprès de plus de 1 400 chefs d'entreprise sous un format téléphonique),
- reconduction du Forum de la transmission sous la forme d'une conférence en fin de journée. Cette manifestation aura lieu en novembre 2010,
- mise en œuvre de bourses d'échange, une tous les deux mois, pour répondre aux attentes exprimées dans le cadre de l'étude des difficultés d'identification des repreneurs par les cédants.

Il est prévu 6 bourses d'échange à raison d'une tous les deux mois et un objectif de 800 à 1 000 cédants/repreneurs sensibilisés.

Ces manifestations seront organisées à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon sous le format suivant :

- mini-salon comprenant l'ensemble des partenaires institutionnels et privés permettant une meilleure information des cédants et repreneurs et la présentation de leur savoir-faire respectifs, (avocats, notaires, organismes consulaires bancaires, etc.),
- une mini-conférence thématique animée ou co animée par ces mêmes partenaires,
- une mise à disposition d'espaces permettant un échange des offres confidentielles de cession et de reprise entre cédants et repreneurs.

### **Modalités de soutien de la Communauté urbaine en 2010**

Afin de poursuivre les actions engagées en 2009 et de pérenniser l'action de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon au sein du dispositif Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 87 752 € en 2010 (145 928 € en 2009). L'action transmission reprise est inscrite au contrat d'agglomération 2010-2015 au titre du soutien à la compétitivité du tissu économique local.

Le plan de financement pour 2010 est le suivant (en €) :

	Communauté urbaine de Lyon	Région Rhône-Alpes	CCI de Lyon	Métro Grenoble	Ubi France	Autres	Total
accompagnement des entreprises innovantes	60 000	20 000	225 000	-	-	-	305 000
salons Sciences de la Vie ( <i>BIO Chicago</i> )	7 752	32 400	-	10 000	61 350	17 080	128 582
volet transmission reprise de L_VE	20 000	18 750	49 450	-	-	36 300	124 500
<i>dont observatoire de la transmission reprise</i>							9 250
<i>Forum de la transmission</i>							21 770
<i>bourses d'échanges (x2)</i>							73 090
<b>Total</b>	<b>87 752</b>	<b>71 150</b>	<b>274 450</b>	<b>10 000</b>	<b>61 350</b>	<b>53 380</b>	<b>558 082</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

##### **1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 87 752 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises pour l'année 2010.

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opérations n° 0863 et 757, selon l'échéancier suivant :

- 70 202 € en 2010,
- 17 550 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.**